

40 - Dénomination de voies

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les dénominations de voies suivantes :

I - Allée du jardin public de Fontaine Ecu

En 2006, la famille BOURGEAU, propriétaire de l'ensemble immobilier connu sous le nom de Chaillot, 30, chemin de Fontaine Ecu, dans le cadre d'une opération immobilière qui portait sur l'ensemble du parc, a cédé à la Ville de Besançon une parcelle de 47 ares pour l'établissement d'un jardin public. Cette transaction s'est faite pour le prix d'un euro.

Les héritiers de Maître et de Mme Pierre BOURGEAU respectaient ainsi le souhait de leurs parents qui avaient toujours voulu qu'une partie de cette propriété familiale soit donnée à la Ville pour l'établissement d'un jardin public.

A ce titre et en raison de la personnalité de Maître P. BOURGEAU qui fut président du Conseil Economique et Social, il est proposé l'idée selon laquelle une allée de ce jardin puisse porter le nom de **Marie-Jeanne et Pierre BOURGEAU**.

Ce souhait avait d'ailleurs été exprimé dans l'acte de cession en date du 19 juin 2006 par leurs héritiers et vendeurs.

Enfin la famille BOURGEAU vient de donner à la bibliothèque municipale un très intéressant fonds d'archive concernant cette propriété et qui couvre la période qui va de la Révolution aux années 30.

II - Rond-point vers la gare Viotte

C'est en 1996 qu'est initié le jumelage entre Tver et Besançon qui fête donc cette année ses 20 ans.

20 ans au long desquels les échanges ont été nombreux et particulièrement chaleureux, jalonnés d'expositions de peinture et d'artisanat, d'accueil de groupes musicaux et folkloriques, de voyages et d'échanges entre les deux villes.

Invitée d'honneur à la Foire Comtoise en 2003, la Ville de Tver a été également régulièrement présente aux marchés de Noël de Besançon depuis 2005.

L'appui de l'association des Amis de Tver a été déterminant dans la qualité de l'amitié qui unit les deux cités depuis deux décennies.

A ce jour, les villes jumelées de Fribourg et de Huddersfield-Kirkles, de Neuchâtel et de Charlottesville ont été honorées par l'attribution d'un espace public, la première par une rue et les autres par des ronds-points.

Aussi est-il proposé que le rond-point situé vers la gare Viotte entre les rues du Maréchal Foch, de Belfort et l'avenue Edgar Faure porte le nom du **rond-point de Tver**.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à valider les dénominations de voies précitées.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté à l'unanimité».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2016.